

DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES
COMMUNE DE POLLESTRES

ARRÊTE N°2023_144
portant réglementation temporaire de la circulation et de stationnement
AVENUE DE L'HÔTEL DE VILLE

8.3 VOIRIE

Le Maire de la Commune de POLLESTRES,

VU les articles L.2213-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;
CONSIDÉRANT que la livraison d'une pelle mécanique, pour des travaux de démolition, nécessite une interdiction de circulation sur une partie de l'avenue de l'Hôtel de Ville, le mercredi 6 septembre 2023, de 19h00 à 21h00,
CONSIDÉRANT qu'une déviation de la circulation est nécessaire par la rue de l'Abeille.

A R R Ê T E

ARTICLE 1 : Le mercredi 6 septembre 2023, de 19h00 à 21h00, pendant la livraison d'une pelle mécanique, la circulation des véhicules sera interdite avenue de l'Hôtel de Ville à partir de la rue des Abeilles.

La circulation des véhicules de **l'entreprise Sempere & Fils** sera autorisée sur le chantier et ses alentours.

Une déviation sera mise en place par la rue de l'Abeille.

ARTICLE 2 : La signalisation réglementaire conforme aux dispositions en vigueur sera mise en place par **l'entreprise Sempere & Fils**.

Un affichage sur site sera assuré et mis en place par l'entreprise au **moins 3 jours** avant la livraison.

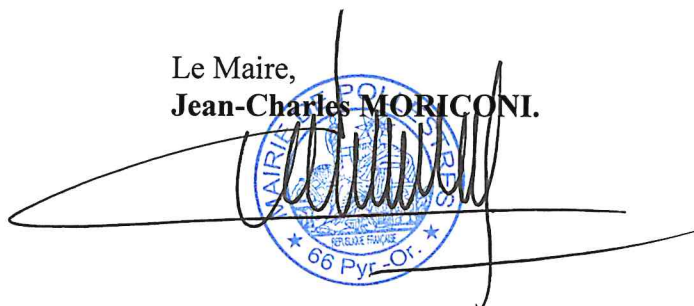
L'entreprise aura obligation de signaler « route barrée » de part et d'autre de la voie les jours de livraison.

ARTICLE 3 : Les dispositions définies par le présent arrêté prendront effet le jour de la mise en place de la signalisation prévue à l'article 2 ci-dessus. Tout véhicule qui ne respecte pas le présent arrêté sera verbalisé et mis en fourrière au frais du propriétaire.

ARTICLE 4 : Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie et la Police Municipale sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera qui sera affiché et publié conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à Pollestres, le 4 septembre 2023

Le Maire,
Jean-Charles MORICONI.

The image shows a blue circular official stamp of the Municipality of Pollestres, Pyrénées-Orientales. The stamp contains the text 'MAIRIE DE POLLESTRES', '66 Pyr.-Or.', and 'REPUBLIQUE FRANÇAISE'. A black ink signature is written over the stamp.